

Ne bradez pas la santé des travailleurs !

COMMUNIQUÉ

Paris, le lundi 13 mars 2017.

Les effets des plans sociaux cumulés à ceux de la loi "Travail" se concrétisent par une nette détérioration des conditions de travail pour les salariés de la SACIJO et de la DILA.

Dans un contexte déjà difficile pour les salariés des deux entités (modification des organisations de travail, déménagements, restructurations des départements, réduction des effectifs...), la direction de la DILA ne souhaite pas renouveler les postes du médecin, d'une infirmière (départs CAVA) et de la secrétaire administrative (mobilité) mettant fin, de fait, au service interne de médecine du travail.

Une application à minima de ce que préconise la loi El Khomri :

- plus d'obligation d'avoir un service médical interne ;
- passage d'une périodicité de 2 à 5 ans pour les visites médicales obligatoires...

La direction de la DILA a l'intention de passer un appel d'offres pour mettre en place un service de santé inter-entreprises, avec une présence physique d'un médecin du travail 1,5 jour par semaine et une gestion administrative externe. Pour rappel, le docteur en place était présente 3,5 jours par semaine.

Jusqu'à présent, les directions avaient mis un point d'honneur à maintenir un niveau de protection des salariés supérieur aux recommandations légales prenant en compte les risques liés à une activité industrielle (notamment manipulation de produits chimiques) et nécessitant de nombreux déplacements internes (source d'accidents de travail).

De plus, avec les bouleversements constants de la DILA, dans un climat social dégradé et de plus en plus anxiogène avivant l'émergence des risques psycho-sociaux, les personnels de la médecine du travail sont un relais précieux de l'expression de la souffrance au travail que les salariés ressentent dans leur quotidien. Leur présence et leur réactivité sont des atouts majeurs dans la préservation de la santé des salariés ce qui permet d'avoir une prévention toujours plus efficace qu'une réaction palliative.

C'est pour cela que nous demandons que soit maintenu le niveau de protection actuel de santé au travail.

Nous attendons des directions, un signe fort de leur engagement à maintenir un niveau de protection et de sécurité pour le bien-être de tous les salariés.